

Octobre | Novembre | Décembre 2022

SAINT-ANDRÉ & VOUS n° 149

► Magazine d'information de la ville de Saint-André-de-Cubzac ◀



TOUT COMPRENDRE SUR

Le cadastre solaire
Le cheminement
de nos déchets

LE DORTRAIT

Rencontre avec
Jérémy Gerce
Animateur bénévole
à la Médiathèque

LE DOSSIER

La rentrée scolaire
à Saint-André, zoom sur
les actions mises en place
dans les écoles

ENTRE NOUS

Votre ville sur instagram
La ville a accueilli
ses nouveaux arrivants



SAINT-ANDRÉ
de-Cubzac



D 4

VU À SAINT-ANDRÉ
Retour en mots et en photos
de votre trimestre



D 6

DANS VOTRE QUOTIDIEN
▸ Les travaux dans votre ville
▸ Votre actualité



D 8

TOUT COMPRENDRE SUR
▸ Le cadastre solaire
▸ Le cheminement de nos déchets



D 10

PORTRAIT
Rencontre avec JérémY Gerce
Animateur bénévole à la Médiathèque



D 12

EN SCÈNE !
Ouverture de saison
culturelle lancée et réussie



D 14

DOSSIER
La rentrée scolaire
à Saint-André



D 20

L'HISTOIRE DE VOTRE VILLE
L'histoire du bureau
télégraphique et de la poste



D 22

PRÈS DE CHEZ VOUS
La boucle
de Seignan



D 24

ENTRE NOUS
▸ Votre ville sur instagram
▸ La ville a accueilli
ses nouveaux arrivants



D 25

VOS RENDEZ-VOUS
Les événements culturels
et associatifs de votre trimestre



D 26

C'EST PRATIQUE
Horaires,
informations pratiques



D 27

EXPRESSIONS LIBRES
Tribunes politiques

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Célia Monseigne

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION
Nicolas Tellier
Valérie Alaphilippe
Benjamin Garandeau

RÉDACTION
Manon Beccari - Héloïse Richard

COORDINATION
Manon Beccari

MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIES
Anthony Rojo sauf mention contraire

IMPRESSION
Evoluprint
Imprimé avec des
encres végétales
Papier 100 %
biodégradable
et recyclable



DE VOUS À MOI

Nous avons vécu un été caniculaire et catastrophique pour la forêt girondine.

La rentrée a été marquée par un nouveau choc énergétique et une crise des ressources naturelles qui ne font que confirmer les alertes déjà anciennes du GIEC.

Cette fin d'année est traversée par des mouvements sociaux qui traduisent les inquiétudes légitimes des françaises et des français sur leur fin de mois.

C'est un présent morose dont nous ne sortirons qu'à la condition de ne pas le faire durer...

Dit autrement, il faut faire des choix d'avenir.

C'est ce que les élus communautaires qui siègent au SMICVAL ont fait en décidant d'engager sans attendre une réforme des modes de collectes et en investissant dans un centre de tri qui rendra le territoire moins dépendant des politiques tarifaires des grands groupes.

Si nous ne faisons rien, il se passera dans le domaine des déchets, ce qui se passe pour l'énergie aujourd'hui.

C'est pour cette raison, qu'à Saint-André-de-Cubzac, les élus de la majorité ont choisi d'accompagner le SMICVAL dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle de collecte et de tri des déchets. Ce nouveau modèle est déjà engagé sur la commune depuis 3 ans, nous allons le poursuivre en améliorant certains dispositifs et en prenant le temps d'accompagner les citoyens dans ce changement.

Je proposerai aussi au Conseil Municipal de voter une motion qui réclamera un renforcement du principe « pollueur-payeur », et j'encourage tous les citoyens à ne pas tirer sur le SMICVAL mais sur ceux qui nous imposent de produire des déchets.

Votre Maire
Célia Monseigne

© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo



© Hélène Richet



© Anthony Rojo



1

LE FORUM DES ASSOS

Le 4 septembre dernier, le célèbre Forum des associations a investi le Champ de Foire grâce à plus de 50 exposants. Une journée sous le signe de la convivialité où les habitant.e.s ont pu adhérer à diverses activités associatives de la ville pour l'année 2022/2023 !

2

DES APPRENTIS NAGEURS !

Cette année, 80 enfants ont participé à l'opération « Cet été j'apprends à nager » ! À cette occasion, ils ont reçu leur diplôme et médaille. Ce dispositif mis en place en 2014 a été un réel succès et a permis à près de 500 enfants d'apprendre à nager gratuitement !

3

UN CONCERT SOLIDAIRE RÉUSSI

Organisé par le CCAS de la ville, vous avez été nombreux.se.s au concert solidaire en présence du groupe de jazz Crawfish Wallet le 23 septembre dernier. Grâce à vous, plus de 560 dons ont été récoltés et redistribués par les associations partenaires de l'événement.

4

50 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS !

Un ramassage de déchets était organisé par la ville en collaboration avec le World Clean Up Day le 17 septembre dernier. Un grand merci aux 50 personnes engagées qui ont répondu présentes et ont permis de ramasser 50 kg de déchets !

5

DES VESTIAIRES TOUT NEUF !

Après une année de travaux, les 4 nouveaux vestiaires de la Plaine des Sports sont désormais accessibles et en fonction ! Ils s'accompagnent de douches et d'espaces de stockage. De quoi accueillir les adhérents dans les meilleures conditions !

© Anthony Rojo



© Grand Cubzaguais

© DR



© Anthony Rojo



© DR



© Anthony Rojo



6

UNE AIRE DE JEUX À BOIS-MILON

Depuis la mi-août les habitants du quartier de Bois-Milon peuvent profiter d'une aire de jeux et de fitness. Un lieu familial, convivial avec 5 mobiliers différents en fonction des âges. Pour rappel, le projet a été inspiré des retours des habitants du quartier.

7

UNE COMPÉTITION DE PÉTANQUE

Près de 100 personnes étaient présentes cet été pour participer au tournoi de pétanque organisé par le Sporting Club Bouliste. 23 équipes de 2 personnes en compétition, des trophées remis en fonction des catégories et une bonne dose de bonne humeur !

8

LE FORUM DU BIEN VIEILLIR

Vous avez été plus de 250 à participer au Forum du Bien Vieillir le 5 juillet dernier au Champ de Foire. Conférences, ateliers et stands d'informations étaient au rendez-vous. Vous avez pu rencontrer des acteurs locaux et découvrir les initiatives existantes.

9

UN TOURNOI DE FOOT À L'ÉCOLE

C'était le 1^{er} juillet dernier, dans le cadre de l'école multisports proposée par la ville, les élèves de l'école Pierre Dufour ont participé à un tournoi de foot. Ils ont pu choisir leur équipe. 100 médailles ont été remises et 3 coupes aux premières équipes !

10

MICHEL MANEM

Le 17 septembre, à l'occasion de l'ouverture de la saison culturelle et des 40 ans du Club Nautique, l'un des membres fondateurs du club, Michel Manem, s'est vu remettre une médaille d'honneur de la Ville par Madame le Maire pour son engagement dans le réaménagement du Port de Plagne.

LES TRAVAUX DANS VOTRE VILLE

▶ RESTRUCTURATION DES CHEMINS DE CABARIEU ET MAILHOS

Après 3 mois de travaux, **le chemin de Mailhos connaît désormais un nouveau revêtement bicouche** et la stabilité des accotements a été améliorée. Dans un second temps, ce sont **les chemins de Cabarieu et Mailhos nord** qui vont bénéficier d'une **reprise des structures de voiries et d'un revêtement en enrobé**. Une partie des accotements entre le chemin de la Rousse et la route de Libourne vont également être repris. La fin des travaux est prévue pour mi-novembre.

EN CHIFFRES

284 799 €
Montant des travaux

Pour ces travaux, le Département a accordé une subvention de 53 038 €



▶ LE PARKING JACQUES PRÉVERT S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ

Dans le cadre de son programme d'amélioration des installations, la commune a décidé de **réaménager le parking Jacques Prévert**. Depuis la fin de l'été, celui-ci bénéficie d'un revêtement en enrobé, de nouvelles bordures et de peintures au sol !

EN CHIFFRES

97 092 €
Montant des travaux



© Anthony Rojo

▶ BASSINS DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES À PEYRELEBADE ET À TIMBERLAY : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Dans le cadre de la **prévention liée aux risques d'inondations**, plusieurs travaux sont en cours **chemin de Peyrelebade et au lieu-dit Timberlay** depuis le début du mois d'octobre.

Sur le chemin de Peyrelebade, **deux bassins de stockage enterrés avec infiltration d'une capacité de 86m³** vont être réalisés afin de récupérer les eaux pluviales et ainsi éviter des difficultés de circulation. Cette installation sera accompagnée de la mise en place des réseaux de collecte vers ces bassins. **Une réfection du chemin de Peyrelebade va être effectuée** avec notamment, la mise en œuvre de bordures hautes pour protéger les espaces verts accueillant les bassins. La réalisation d'un enrobé sur l'ensemble de la voie de circulation est également prévue.

Dans le même temps, **un bassin de rétention des eaux pluviales d'une capacité de 7 500m³** va également être créé sur le secteur de Timberlay avec la réalisation d'un réseau gare-bassin d'environ 500 mètres linéaires. Le parking route de Saint-Romain sera fermé partiellement durant la période des travaux.

L'INFO EN +

La capacité de stockage de chacun des bassins a été calculée suite aux recommandations des bureaux d'études spécialisés.

EN CHIFFRES

95 500 €
Montant des travaux Chemin de Peyrelebade

1 230 932 €
Montant des travaux Secteur Timberlay



MON X SEIN MA BATAILLE

OCTOBRE ROSE À SAINT-ANDRÉ

Organisée comme chaque année par le CCAS de la ville, **une journée de sensibilisation à la prévention du cancer du sein est prévue le samedi 29 octobre prochain.** Au programme, de 10h à 12h sur la place du marché vous pourrez venir vous renseigner auprès des professionnels de la Ligue Contre le Cancer (Prévention CD 33) et l'association Jeune et Rose qui tiendront des stands avec des ateliers de sensibilisation pour l'occasion. Vous pourrez également profiter d'une **chorégraphie réalisée par les jeunes du PRIJ** en collaboration avec l'association D'ICI DANSE.

29
OCTOBRE
Réservez votre date !

Le CCAS vous donne rendez-vous l'après-midi pour **une marche rose dans la ville, départ depuis la Plaine des Sports Laurent Ricci à 14h30** pour ceux qui souhaitent faire les 10km et à 15h pour les 5 km.

EN ROUTE VERS LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BOXE



Ça se passera au **gymnase Yves Prud'homme les 9, 10 et 11 décembre prochain.** La ligue de la FFKMDA (Fédération Française de Kickboxing, Muaythai et Disciplines Associées) coorganise avec **le club de boxe Club fighting spirit boxing les championnats de la Nouvelle-Aquitaine** en présence de tous les clubs de la région. La pesée se fera le vendredi soir et le début des combats à partir de 10h du matin le samedi 10.

SAINT-ANDRÉ S'ILLUMINE AVEC SON MARCHÉ DE NOËL

C'est l'annonce tant attendue, **les 3 et 4 décembre prochain la magie de Noël** va opérer sur la place de la mairie... En effet, la ville organise son **marché de Noël avec des associations et créateurs locaux.**

Au programme : ateliers créatifs, animations musicales et contes seront au rendez-vous ! Plusieurs stands et des pauses gourmandes vous attendent et peut-être même que vous aurez la chance de croiser le Père-Noël !

BON À SAVOIR

Le parking place Raoul Larche sera fermé pour l'occasion afin d'accueillir les exposants du marché de Noël. Horaires d'ouverture au public : le samedi de 16h à 20h et le dimanche de 10h à 18h





LE CADASTRE SOLAIRE DU GRAND CUBZAGUAIS

Lorsque l'on entend parler de transition écologique ou énergétique, on entend souvent parler d'augmentation des énergies renouvelables. C'est l'un des défis que s'est lancé la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial : augmenter la part des énergies renouvelables sur le territoire en mettant à disposition notamment un cadastre solaire.

UN CADASTRE SOLAIRE : POUR QUI, POUR QUOI ?

Parmi les nombreuses actions mises en place par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais pour une transition écologique réussie à l'échelle du territoire, l'action de développer un cadastre solaire a été adoptée par les élus en conseil communautaire en 2021.

Lancé en juin 2022, le cadastre solaire permet aux habitants, entreprises et collectivités de contribuer à l'augmentation de la part d'énergies renouvelables et la première étape consiste à évaluer le potentiel solaire de chaque bâtiment. Le cadastre solaire est calculé à partir de la simulation du rayonnement solaire annuel moyen. En tant qu'habitant.es de Saint-André-de-Cubzac, vous pouvez grâce à cet outil estimer le potentiel en énergie photovoltaïque ou thermique de vos toitures et ainsi calculer le coût et la rentabilité d'une installation solaire. L'installation de panneaux solaires permet, entre autres, de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais également la consommation d'énergies.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ? DES CONSEILLERS VOUS RÉPONDENT !

La plateforme ICARE a été mise en place à l'échelle de la Haute-Gironde afin de vous aider à concrétiser votre projet.

Les conseillers info-énergie ICARE sont présents pour vous accompagner et vous apporter des conseils techniques, neutres et gratuits sur l'ensemble des solutions pour réduire vos consommations énergétiques et notamment sur l'installation de panneaux solaires. Que vous souhaitiez simplement vous renseigner ou que votre projet soit plus avancé, **les conseillers vous informent** sur les différents dispositifs, aides et services ainsi que les usages et pratiques (rénovations énergétiques ou renouvelables, consommation responsable etc.) en fonction de vos besoins

ICARE : 05 24 73 86 22 – icare@grand-cubzaguais.fr

L'INFO EN +

Pour accéder au cadastre solaire et évaluer le potentiel énergétique de votre toiture, scannez le QR code.

Depuis juillet 2022, 752 visiteurs se sont emparés de la plateforme du cadastre solaire.



bit.ly/3X0ppn7h

BON À SAVOIR

Allô Habitat est un annuaire qui regroupe l'ensemble des acteurs du logement pouvant répondre à vos besoins et vous orienter.

Scannez le QR code pour accéder au site.



bit.ly/3s0wH4z

LE CHEMINEMENT DE NOS DÉCHETS, L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

De manière générale, les villes se développent, les modes de consommation évoluent et la masse de déchets quant à elle ne fait qu'augmenter et est de moins en moins biodégradable. Avec un impact considérable sur l'environnement, la gestion de nos déchets est l'une des principales problématiques de notre siècle. Comment sont gérés nos déchets aujourd'hui ? Comment tendre vers une gestion plus responsable à l'échelle individuelle ?

OÙ VONT NOS POUBELLES ?

En France, chaque habitant produit en moyenne plus de 500 kg de déchets par an. Il est important de noter que la vie de nos déchets ne s'arrête pas à la collecte de nos poubelles. Une fois collectés par le centre de recyclage de votre territoire, **plus de 26% des déchets sont compactés et enfouis dans des décharges**. La dégradation de ces déchets libère des substances très toxiques qui participent à l'augmentation des gaz à effet de serre. De plus, une hausse considérable des coûts d'enfouissement est imposée aux syndicats de collecte des déchets et donc aux habitants. Autre pratique plus valorisante pour les déchets mais pas moins polluante pour l'environnement ; les déchets incinérés à très haute température représentent 32% des déchets de nos poubelles. L'énergie générée ici permet parfois d'être réutilisée pour le chauffage ou l'électricité et les résidus permettent également d'être revalorisés pour des matériaux de construction par exemple. Le seul inconvénient de cette méthode et pas des moindres, les fumées toxiques générées sont très polluantes pour les sols, l'air et les eaux. Enfin, **seulement 26% de nos déchets sont recyclés**.

LE TRI SÉLECTIF, LA SOLUTION ?

À l'heure où le pourcentage de citoyens qui réalise le tri sélectif est en légère augmentation, les centres de gestion des déchets retrouvent encore **une trop grande quantité de produits recyclables dans nos poubelles car le tri sélectif n'est pas systématique**. Augmenter la part de tri et de recyclage des déchets produits est une nécessité pour limiter un enfouissement polluant. Bien que le recyclage permette de donner **une seconde vie à certains produits**,

d'économiser des matières premières et d'éviter des émissions de CO₂, cette méthode a ses limites. En effet, les produits ne pourront être recyclés qu'un nombre de fois limité et dans la plupart des cas, leur fabrication sera complétée par l'apport de matières neuves. Conclusion : faire l'effort de mettre les produits recyclables dans la bonne poubelle c'est bien, **diminuer sa quantité de déchets c'est encore mieux !** Seul le verre est recyclable à 100% et à l'infini (encore faut-il le mettre dans les containers prévus à son effet).

« LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS »

Vous l'aurez compris, afin d'être le moins polluant possible pour la planète, l'idéal serait que les déchets n'arrivent pas jusqu'à nos poubelles. Comment adopter donc une gestion plus responsable ? **En favorisant le tri** pour celles et ceux qui ne l'appliquent pas encore. Pour commencer, tous les produits avec la mention « à recycler » sur l'emballage sont à placer directement dans la poubelle jaune (bouteilles en plastiques, canettes, papiers, conserves etc...).

À partir du 1^{er} janvier 2023, tous les emballages seront à déposer dans le bac de tri (pots de yaourts, suremballages, barquettes en plastique...). Le verre et les vêtements dont on souhaite se débarrasser sont à jeter dans les bacs prévus à cet effet. Tous les appareils électriques : en pôle de recyclage. Ensuite, **en valorisant les biodéchets** : marc de café, coquille d'œuf, restes alimentaires, peuvent produire un compost, les déchets sont ainsi transformés en excellent engrais naturel pour vos plantes. Vous pouvez également considérer les tontes et feuilles comme une ressource pour votre jardin.

Vous pratiquez déjà ces méthodes au quotidien ? Vous faites partie des bons élèves mais vous pouvez aller encore plus loin : **en produisant moins de déchets**. En commençant par **consommer autrement** : concernant les vêtements ou les meubles par exemple, n'hésitez pas à favoriser la seconde main. Vous pouvez réemployer, louer ou acheter d'occasion. Autre astuce ? Essayez de supprimer l'utilisation de contenants en plastique dans votre quotidien surtout lorsqu'ils sont à usage unique. Par exemple, remplacez la bouteille d'eau en plastique par une gourde.

POUR ALLER + LOIN

Le Smicval vous aide à valoriser vos déchets et vous accompagne vers le zéro déchet.

Scannez pour commencer !



br.li/350ba6x

Retrouvez en vidéo l'interview de JérémY Gerce



bit.ly/STBVUET

© Anthony Rajo

Rencontre avec

JÉRÉMY GERCE

Animateur bénévole des « Ateliers manga » à la Médiathèque

*Vous êtes une association, un habitant de Saint-André et vous souhaitez pouvoir vous exprimer via cette rubrique ?
Nous vous invitons à contacter le Service communication à l'adresse suivante : communication@saintandredecubzac.fr*



Bénévole à la Médiathèque d'octobre 2021 jusqu'à l'été 2022, nous remercions JérémY pour le partage de sa passion. Voici son portrait.

► QUELLE EST TON HISTOIRE AVEC LE DESSIN ?

Je dessine depuis tout petit, surtout en cours. J'habitais dans le Nord, donc il pleuvait beaucoup et c'était une forme de jeu pour passer le temps. Je me racontais des histoires sur des grandes pages que je remplissais de dessins. Au fur et à mesure, j'ai commencé à lire des mangas et je recopiais les pages des scènes qui me plaisaient. J'ai donc commencé à apprendre le dessin en autodidacte en me formant avec des vidéos sur Youtube ou encore sur des blogs. Après le lycée, j'ai arrêté de dessiner et ce n'est que récemment que j'ai recommencé, lorsque je suis arrivé en Vendée. Je me suis inscrit à un atelier de dessins spécial BD et manga, animé par un artiste/auteur où j'y ai appris les techniques. C'est de cette façon que j'ai repris et que je me suis engagé dans cette voie.

**CHACUN A CRÉÉ SON HISTOIRE
AVEC SON UNIVERS ET LE RÉSULTAT ÉTAIT
VRAIMENT INCROYABLE !**

► COMMENT TU AS ÉTÉ AMENÉ À RÉALISER DES ATELIERS MANGA À LA MÉDIATHÈQUE ?

Après avoir pris la décision de me diriger dans le domaine du dessin, je suis revenu dans ma famille qui est actuellement à Saint-André-de-Cubzac pour reprendre les études. Je suis donc arrivé ici, en continuant le dessin seul dans ma chambre et je me suis demandé ce que je pouvais mettre en place pour retrouver ce cadre que j'ai connu lors des ateliers de dessin en Vendée. Je me suis donc rendu à la Médiathèque où mon projet de réaliser des ateliers manga a tout de suite plu. L'objectif était d'avoir un espace de coworking où chacun pouvait se conseiller mutuellement.

► COMMENT SE DÉROULAIT UN ATELIER MANGA ?

J'ai commencé les ateliers manga en octobre 2021 les premiers et derniers samedis de chaque mois, puis tous les samedis de cet été. Ils avaient lieu de 9h30 à 13h mais chacun était libre de rester ou non pendant toute la durée de l'atelier. Ils venaient avant tout pour le plaisir.

Pour m'aider à réaliser les ateliers, la Médiathèque a mis à ma disposition des livres de dessin qui me servaient de support pour pouvoir expliquer et également laisser les élèves en autonomie. La plupart travaillaient sur de la copie. Je leur montrais donc comment faire leurs propres personnages de face et de profil. Cet été, nous avons même commencé à voir comment faire un manga ou une bande dessinée en 3 pages avec les étapes du scénario, le découpage séquentiel, la création d'une storyboard, puis le crayonné.

► QU'EST-CE QUE TU AS LE PLUS AIMÉ PENDANT TON BÉNÉVOLAT À LA MÉDIATHÈQUE ?

J'ai adoré la partie où l'on travaillait les histoires et où les participants faisaient leurs personnages. C'était selon moi, le moment le plus intéressant. Ils avaient leur propre style et au moment où nous avons mis les histoires en place, chacun a créé son histoire avec son univers et le résultat était vraiment incroyable !



LA PAROLE À ARMELLE BERNARD

Responsable de la Médiathèque

Lorsque JérémY m'a sollicitée pour offrir ses compétences au public de la Médiathèque, je n'ai pas hésité une seconde !

En effet, son enthousiasme et son envie de transmettre sa passion, alliés à son talent inné pour le dessin de manga m'ont immédiatement séduit.

Quelques séances plus tard, il a su fidéliser un public en majorité composé d'adolescents parfois accompagnés de leurs parents, eux aussi conquis par cet art très en vogue. Le succès grandissant de cet atelier tient non seulement aux qualités pédagogiques de JérémY mais aussi à sa personnalité bienveillante.

De plus, l'atelier a permis à la Médiathèque de répondre à l'attente d'un lectorat déjà très averti. Afin de satisfaire la demande de ce public et enrichir notre fonds BD, nous avons acquis plus d'une centaine de mangas. Nous espérons que JérémY reviendra bientôt animer de nouveaux ateliers à la Médiathèque !

EN SAVOIR PLUS SUR LES ATELIERS MANGA

15

participants par séance

2

séances en moyenne par mois

100%

gratuit



© Anthony Rolo

OUVERTURE DE SAISON CULTURELLE LANÇÉE ET RÉUSSIE POUR LE CHAMP DE FOIRE !

Le samedi 17 septembre dernier a eu lieu l'ouverture de saison culturelle du Champ de Foire. Entre les balades en bateaux, le spectacle d'Helmut Von Karglass, les flambeaux sur la Dordogne ou encore le concert de Toto & Les Sauvages, le Port de Plagne a annoncé la couleur de la programmation de cette année !

UN PORT DE PLAGNE FESTIF

Avec ses couteaux, ses balles de jonglage et son camion auquel est accroché une tête de sanglier, **le spectacle d'Helmut Von Karglass** n'a laissé personne indifférent ! Originaire d'Autriche, il a su séduire petits et grands en maniant à la perfection danse, humour et arts du cirque ! En plus d'être parfaitement amusant, son numéro « Défilé de Haute Culture » nous a fait réviser les organes les plus importants du corps humain. En combinant des anecdotes sur sa famille et sa vie personnelle, ce comédien a su embarquer tous les spectateurs dans son univers. L'occasion de **débuter la saison culturelle avec rires et légèreté !** La soirée a continué avec un repas proposé par **le Comité des fêtes** et leurs célèbres frites étaient évidemment au rendez-vous. C'est à partir de 21h que les spectateurs ont pu faire la rencontre du groupe

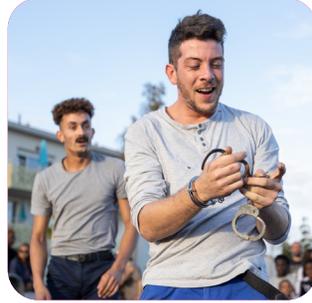
« **Toto & les Sauvages** ». Ces musiciens à la bonne humeur communicative et aux inspirations Pop et Folk ont livré un concert rempli de chaleur avec des sonorités tout droit venues des îles. Un excellent moyen de lâcher prise et d'avoir **la sensation de prolonger un peu les vacances...**

BOIS MILON EN FÊTE

Depuis 2019, au mois de septembre, la ville organise une fête pour **les habitants du quartier de Bois Milon**. C'est dans cette continuité que la place Joséphine Baker a accueilli le collectif Tarabiscoté, le 9 septembre dernier, composé de son duo acrobatique pour une représentation intitulée « **Les Arnarchés** ». Un spectacle tout en élégance où les deux artistes nous ont raconté leur histoire... (menottés) ! Lors de cette soirée, les habitants du quartier ont pu se restaurer grâce aux food-truck présents pour l'occasion. Un espace de jeu était installé pour les enfants et la soirée a été animée par une DJ.



© Anthony Roja



LES PROCHAINES PÉPITES CULTURELLES À NE PAS MANQUER

Venez découvrir **le 12 novembre prochain** à partir de 20h à la salle du Champ de Foire les deux spectacles « **Pelat** » et « **L'œuf du Phénix** » dans le cadre de **La Nuit du Cirque**. Une rencontre autour du bois d'un acrobate-artisan en ascension sur un poteau vers un embrasement chaleureux sur la place du Champ de Foire ! Vous pouvez rejoindre la soirée en cours, la participation à l'embrasement de l'œuf du Phénix sur la place est gratuite !

Rendez-vous **le samedi 26 novembre à 16h** sur les hauteurs de Montalou pour **le spectacle « Série noire »**, pour vivre une immersion à couper le souffle ! Les enquêtes du Commissaire Maigret vous parlent ? Vous allez être séduit par **ce polar théâtralisé** et en déambulation par le Collectif In Vitro qui est une réécriture de la Chambre Bleue écrite par Georges Simenon. **Placé au cœur de l'histoire, le spectateur participe à l'enquête.**

Direction les spectacles jeune public du mois de décembre avec « **L'envol Perdu** » **le 1^{er} décembre** à 19h30 par la compagnie Maesta Théâtre et « **Timide** » **le 7 décembre** avec une représentation à 10h puis à 19h30 par la compagnie Ici Commence. L'une des représentations questionne sur les métiers-passions : ont-ils disparu ? Les enfants rêvent-ils encore d'exercer un métier passion à tout prix ? L'autre représentation nous racontera l'histoire de Lucas, petit garçon qui souhaite devenir accrocheur d'étoiles et rien ne pourra l'en empêcher, pas même la peur. Ce spectacle **interroge sur les émotions, la connaissance de soi et le désir de grandir.**

Vous ressortirez, peut-être, avec des outils pour ne plus laisser vos craintes prendre des décisions à votre place !

Un de ces spectacles vous intéresse ? **Pensez à réserver sur la billetterie du Champ de Foire.**



LA MÉDIATHÈQUE CÉLÈBRE LES SORCIERS ! ATTENTION : MOLDUS S'ABSTENIR !

Du 2 novembre 2022 au 28 janvier 2023, la Médiathèque propose une exposition intitulée « À l'école des sorcières ». Fruit de 9 mois de travail et de recherches de la part de l'équipe de la Médiathèque, cette exposition se veut participative. En effet, les bibliothécaires ont entièrement réalisé la scénographie et les textes qui l'accompagnent. Parmi ses membres, on trouve une passionnée de bricolage qui a conçu un grand nombre d'objets, une chineuse hors pair et une talentueuse dessinatrice ! L'équipe a aussi sollicité les compétences de ses collègues des services Culture et Technique de la Commune. Elle a fait appel à des collègues de tous les services et à ses usagers pour le prêt d'objets et de mobilier. Certains d'entre-eux ont également mis la main à la pâte !

Plusieurs temps forts seront organisés autour de cette exposition originale sur le thème sorcières et magiciens. Restez attentif !

LA RENTRÉE SCOLAIRE À SAINT-ANDRÉ

ZOOM SUR LES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ÉCOLES

Plaçant l'éducation au cœur de ses préoccupations, la municipalité propose et finance de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives au sein de ses écoles.

Pour cette rentrée, certains nouveaux projets sont lancés dans les différentes écoles élémentaires de votre ville et d'autres, déjà bien installés, se répètent pour le plus grand plaisir de nos élèves.





ART, CULTURE ET SPORT AU PROGRAMME DES ÉCOLIERS

Entre le projet théâtre à Pierre Dufour, le dispositif « Jeux Bouge » à Suzanne Lacore, le petit orchestre à l'école Lucie Aubrac ou encore le maintien de l'aide aux devoirs et de l'école multisports, cette année s'annonce riche en projets artistiques, culturels et sportifs dans les écoles de la commune.

DES APPRENTIS MUSICIENS À LUCIE AUBRAC

Depuis la rentrée, un orchestre s'est constitué à l'école **Lucie Aubrac** ! Après Saint-Laurent d'Arce et Cubzac-les-Ponts, la Ville a, en effet, été retenue par la Communauté de communes pour accueillir l'un des «**Petits orchestres du Grand-Cubzaguais**».

Concrètement, pendant 3 ans, du CE2 au CM2, une classe intègre à son emploi du temps hebdomadaire **2 heures de pratique musicale**, une avec toute la classe et une autre en demi-groupe par catégories d'instruments.

L'orchestre de Lucie Aubrac est **un orchestre à plectre composé de guitares, mandolines et percussions**. Les cours sont donnés par les enseignants de l'École Intercommunale de Musique (EMIC) et quelques représentations publiques sont prévues.

Complètement gratuit pour les familles, le projet vise à rendre la culture musicale accessible à tous.

L'INFO EN +

Le parc instrumental est financé par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais qui met également en place l'ingénierie via l'EMIC. La rémunération des enseignants de l'EMIC est à la charge de la commune de Saint-André.

7 962 €

Budget Communauté
de Communes du
Grand Cubzaguais

4 590 €

Budget
Mairie



LA PAROLE À CÉCILE GOKELAERE

Directrice de l'école Lucie Aubrac

Plusieurs classes avaient postulé, nous sommes très heureux d'avoir été retenus et de participer à ce projet.

Les élèves sont ravis et nous aussi. Les premières séances se sont très bien déroulées. Il y a une vraie découverte et c'est un vrai cadeau fait aux enfants car, dans les CE2, aucun ne faisait de la musique en dehors du temps scolaire.

Cela permet une ouverture immense sur la culture et un bon relais vers les écoles de musique. Au-delà de la pratique musicale, il y a la notion d'engagement moral aussi, puisque les élèves ramènent les instruments chez eux. Ça les responsabilise et je trouve ça important. Au niveau de la cohésion de la classe, je pense que l'orchestre va beaucoup apporter car il demande un travail particulier sur l'écoute, l'attention et la mémorisation.

Je crois beaucoup à ce projet qui est un très bon moyen d'apprendre à être ensemble, trouver sa place et évoluer au sein du groupe. Le fait que le dispositif dure 3 ans permet de voir vraiment l'évolution et c'est intéressant. Une représentation est prévue tous les ans au Champ de Foire donc, dès cette année, on va essayer d'y intégrer l'orchestre !

LES ATELIERS THÉÂTRE : ÇA CONTINUE ENCORE ET ENCORE

Financé par la ville depuis 22 ans à l'école **Pierre Dufour**, le projet théâtre mobilise, cette année, 4 classes de plusieurs niveaux du CP au CM2. L'intervenante, Claire Dherissart, est comédienne, éducatrice de jeunes enfants et metteuse en scène. Elle intervient, une fois par semaine, les mardis, sur le temps scolaire.

Pour les classes de CP, un travail particulier sur **la voix** est réalisé ainsi que sur **la technique même du théâtre**. Elles donneront une représentation en fin d'année, en interne et en petit comité. Sur le thème : « Les nouvelles aventures de Tintin », 2 classes de CM1 et CM2 travaillent à l'écriture du scénario. La troisième classe de CM1 CM2 va construire un projet autour de la vidéo et du numérique.

Ce projet est un excellent moyen d'accéder à la culture dans le cadre scolaire et de travailler le rapport à l'autre.

Un spectacle au **Champ de Foire** aura lieu **au mois de juin** en présence des familles.



LA PAROLE À KARINE DESCAMPS

Directrice de l'école Pierre Dufour

C'est la première fois pour moi cette année même si j'entends parler de ce projet depuis longtemps. Le projet théâtre donne une réelle dynamique de groupe, c'est un projet porteur pour certains élèves qui leur permet de se révéler peut-être plus que dans le cadre académique. Cela ouvre d'autres pistes d'apprentissage : les enfants apprennent à parler devant un auditoire et il y a un travail sur la gestion des émotions.

C'est un projet très complet qui permet aux élèves de découvrir d'autres facettes et d'appréhender le milieu culturel. Le projet théâtre est également un levier supplémentaire pour intégrer les enfants en situation de handicap aux classes.

J'ai hâte de voir le résultat de ces ateliers et j'espère que les élèves prendront un maximum de plaisir à réaliser la pièce !

LE SPORT À L'HONNEUR ENCOURAGER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AVEC LE DISPOSITIF « JEUX BOUGE » À SUZANNE LACORE

Depuis la rentrée, en partenariat avec le club **Stade Cubzaguais d'Athlétisme**, la Ville a mis en place le dispositif « **JEUX BOUGE** » à l'école **Suzanne Lacore**. Chaque jour, sur la pause méridienne, deux animateurs du club d'athlétisme proposent des jeux sportifs. Totalement gratuites et sur la base du volontariat, les activités ont lieu en deux sessions d'une trentaine d'élèves à chaque fois. La commune a investi 8 100€ pour mettre en place ce projet.

L'ÉCOLE MULTISPORTS : PASSERELLE ENTRE L'ÉCOLE ET LES CLUBS SPORTIFS

Soutenue par le Conseil Départemental, l'école multisports a pour objectif de **développer les capacités physiques et psychomotrices des enfants**.

Plébiscitées par les enfants et les familles depuis plusieurs années, les activités sont pratiquées le soir après la classe dans les 3 écoles élémentaires de la commune : **Pierre Dufour**, **Suzanne Lacore** et **Lucie Aubrac**.

L'occasion pour vos enfants de découvrir et de s'initier à plusieurs pratiques sportives sous forme de jeux.



© Anthony Rejo

L'INFO EN +

156

c'est le nombre d'enfants qui participent à l'école multisports à la rentrée 2022

Budget mairie : **15 356 €**
(rémunération intervenants)

Subvention Département : **5 400 €**

Participation des familles : **7024,68 €**

LES PARCOURS DU COTEAC CETTE ANNÉE

Dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (COTEAC) qui vise à élaborer, depuis 2017, un projet artistique et culturel avec la participation des enfants et des différents acteurs de Saint-André-de-Cubzac, du Cubzaguais et de Latitude Nord Gironde, découvrez ce que vous réserve « Les traversées imaginaires » cette année avec un zoom sur les parcours de la saison 2022/2023.

UNE CRÉATION ARTISTIQUE COLLECTIVE

Véritable outil d'éducation artistique et culturelle, le CoTEAC permet la mise en lumière de lieux, de métiers et d'univers mais sensibilise également les jeunes à la pratique et à la co-création artistique et culturelle tout en s'appuyant sur les spécificités et les ressources du territoire dans lequel ils vivent. Cette année, les différents ateliers permettent aux élèves et aux enseignants d'aborder les notions de pré-langage, d'effectuer un travail sur les émotions et également d'être sensibilisés à l'art du récit.

ZOOM SUR LES PARCOURS 2022/2023

1 « Hut »

Un projet à destination de la petite enfance co-mis en scène par la compagnie Éclats pour l'aspect musical et l'association Extra, créateur d'espace. Un atelier à la sensibilisation et à la perception des sons.

2 « Timide »

Avec la compagnie ICI Commence et l'illustratrice jeunesse Anne Letuffe, Timide est un projet sur les émotions avec des classes de maternelles dont 2 classes à l'école Bertrand Cabanes et 3 classes à Lucie Aubrac.

3 « Tout un cirque »

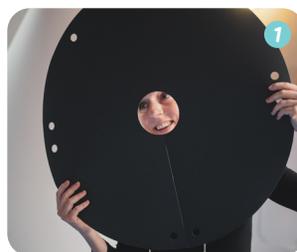
Un projet qui permettra d'appréhender le cirque dans l'espace public avec la compagnie Née d'un doute. La restitution se fera lors de la Circavalcade de Péripé'cirque avec la participation d'une classe de Suzanne Lacore.

4 « J'ai trop peur »

Un projet qui met en lumière le passage de l'école au collège avec 8 classes dont 2 du collège de La Garosse et des interventions de la compagnie Les Volets rouges.

5 « Paysages amoureux »

Par la compagnie Sentimentale Foule avec un travail de cartographie du sentiment amoureux.



© Pierre Planchenault



© Rémi Labrousche



© David Gross



© ROL



© Sophie Guerrie

ET ÉGALEMENT...

L'OFFRE MÉDIATHÈQUE RENOUVELÉE

Depuis la rentrée 2021, votre ville en partenariat avec sa médiathèque a décidé d'offrir une carte de médiathèque à tous les enfants qui entrent à l'école.

Pour cette rentrée 2022, les enfants et leur famille ont été invités à découvrir la médiathèque avec un temps d'histoire, le 22 octobre 2022 !

UN PARC INFORMATIQUE TOUT BEAU TOUT NEUF !



Entre la refonte des réseaux, l'arrivée de la fibre, la mise en sécurité des installations, le reconditionnement du matériel informatique des enseignants, le remplacement d'une trentaine de postes, l'augmentation du temps de maintenance (94 189,78 € TTC) ou encore l'achat de tablettes interactives, en 2022, **la commune prévoit investir 147 127 € TTC dans le matériel informatique des écoles** de la commune.

La refonte complète des réseaux et du parc devrait être terminée en décembre.

EN CHIFFRES

64 tablettes interactives

52 937 € budget tablettes interactives

8 tablettes par classes équipées sur l'ensemble **des 3 écoles**

Pierre Dufour
3 classes concernées

Suzanne Lacore
3 classes concernées

Lucie Aubrac
2 classes concernées



LA PAROLE À MICHAËL CHAMARD

Conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux relations avec les établissements scolaires secondaires

Nous souhaitons proposer aux enseignants et aux élèves un outil numérique actuel qui, pour être utilisé régulièrement, se doit d'être simple, pratique, disponible immédiatement et ce en toute sécurité. Nous avons donc fait une 1^{re} sélection d'outils et avons ouvert la concertation avec 8 enseignants volontaires des 3 écoles élémentaires. Ils ont pu voir et manipuler le matériel, poser leurs questions avant de valider avec beaucoup d'enthousiasme le choix des tablettes SQOOL, développées et assemblées en France par la société Unowhy.

D'ici quelques semaines, les 8 classes «pilotes» seront équipées de 8 tablettes tactiles chacune, d'un ordinateur maître et d'une armoire sécurisée de rechargement automatique. L'enseignant, depuis son poste verra et contrôlera l'activité de chaque élève sur les tablettes. Il pourra d'un clic autoriser l'accès à un site ou pas, sur tous les postes ou seulement une tablette, afficher un document au tableau, lancer un exercice ou une application pour un ou plusieurs élèves...

Un volet important de formation des enseignants (près de 8% du budget) est prévu avec, dans un premier temps, une séance de prise en main, puis une séance de perfectionnement.

Le projet se concrétise et sera certainement amené à se déployer et à bénéficier à d'autres classes !

C'EST NOUVEAU ! PROJET

« DRÔLES D'OISEAUX AVEC LA LPO »

Le programme a pour objectif de sensibiliser différentes générations au monde des oiseaux et à la conservation de la biodiversité de proximité. Il permet de créer un lien entre une classe de l'école Pierre Dufour et la maison de retraite à travers l'aménagement et la création de refuges LPO.

À Saint-André, il est prévu cette année, de construire 10 nichoirs et 5 mangeoires et de les installer dans le futur parc du Tasta.

L'AIDE AUX DEVOIRS

Un service gratuit proposé par la ville depuis plusieurs années dans les 3 écoles élémentaires. Elle est encadrée par des intervenants dédiés qui accueillent les élèves volontaires 2 soirs par semaine. Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de l'aide aux devoirs, signalez-le directement au référent de l'accueil périscolaire de l'école.

Lucie Aubrac : mardi et jeudi de 17h à 18h
Pierre Dufour : Lundi et vendredi de 17h à 18h
Suzanne Lacore : Lundi et jeudi de 17h à 18h
 Budget mairie : 3 460 € pour 2 intervenants

Ancien bureau de poste – Place Raoul Larche – 1979



© ARHAL

L'HISTOIRE DU BUREAU TÉLÉGRAPHIQUE ET DE LA POSTE

Jusqu'à l'avènement du chemin de fer au XIX^e siècle, le cheval au galop était le moyen le plus rapide de se déplacer et de transmettre des informations. Mis en place en France par Louis XI vers 1476, le système de relais de poste, permettait au cavalier d'échanger un cheval fourbu contre un cheval frais. Cette poste aux chevaux est à l'origine de ce qui deviendra plus tard La Poste.

INSTALLATION

Le 25 mars 1865, les élus de la commune demandent au Préfet d'installer un **bureau télégraphique** dans la commune dans une salle de la mairie. Grâce au sénateur Henri Hubert-Delisle, le bureau est raccordé en 1865 à la ligne Bordeaux-Nantes via Blaye qui existait déjà. La direction de l'administration des Postes demande en décembre 1878 le transfert du bureau télégraphique situé dans la mairie dans les locaux de La Poste, dans un bâtiment situé non loin du premier (angle de la rue Nationale et de la place des Halles). Bergegère en fut le gérant de 1865 à 1879. Mais les élus s'opposèrent à ce déplacement.

Le 27 mars 1884, on projette de déplacer l'administration postale dans la maison Pioceau, située aux allées du Champ de Foire. Le 23 juin 1889, les élus souhaitent la transformation du bureau cantonal postal en bureau

de l'État. En 1895, le premier téléphone du canton est installé dans le bureau télégraphique.

En 1901, le bureau de poste ouvre tous les jours. Il est situé dans une maison dans la rue Nationale louée par l'administration et appartenant à Joseph Boehlinger. En 1907, les élus décident de l'ouverture de la Poste jusqu'à 20 heures. Pour cela, ils votent la somme de 20 francs pour concourir au paiement des 100 francs exigés par l'administration des Postes.

QUEL EMPLACEMENT ?

En août 1907, un Inspecteur des Postes propose de déménager la Poste à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, sur les allées du Champ de Foire. Les élus refusent et font plusieurs propositions. La première est de louer l'immeuble de Finck, qui a la préférence des élus, ou celui de Bartharès. C'est refusé par la



© ARHAL

une salle à manger, quatre chambres à coucher dont deux avec cheminée. Dans les combles sont aménagés deux chambres à coucher mansardées, un cabinet spacieux et un grenier.

La cabine téléphonique publique fut installée entre la salle d'attente et le bureau.

Deux boîtes aux lettres principales sont placées devant le bâtiment, l'entrée principale était située du côté de l'allée du Champ de Foire, mais ce n'était pas pratique. Il fallait faire tout un détour.

Au fil des mois, les usagers demandèrent une seconde ouverture, côté place du Marché.

Le bâtiment est vendu en 1954 par la commune aux PTT pour la somme de 3,3 millions d'anciens francs.

Au début des années 1980, en vue de la construction d'un nouveau bureau des postes, un terrain appartenant à la commune, situé aux Daganettes, est retenu. Ce terrain sera échangé contre l'immeuble abritant la Poste avec une soulte de 265 000 francs versée par la commune.

Finalement, **le mardi 9 juillet 1985**, un an après avoir posé la première pierre, **le nouveau bureau des Postes est inauguré à son emplacement actuel** (rue de la fontaine) en présence du Ministre des PTT, Louis Mexandeau.

L'administration des Postes quitte définitivement le bâtiment de la place Raoul Larche qu'elle occupait depuis 75 ans (texte écrit en collaboration avec l'ARHAL).

direction de La Poste qui préfère un bâtiment neuf. On propose, à défaut, un emplacement rue Saint-Etienne (propriété Pioceau) ou l'achat de la maison Penet (21 rue Dantagnan) et de la maison mitoyenne appartenant à l'indivision Giboin, ou alors l'immeuble Penet augmenté d'un petit terrain communal sur la place de la Mairie et l'immeuble contigu des Delarebeyrette (15 400 francs).

L'objectif était de détruire ces deux maisons et de construire le nouvel immeuble sur ces terrains sans empiéter sur la place du Marché (place Raoul Larche).

Les élus prennent donc l'engagement de bâtir un nouveau bâtiment à condition qu'un loyer annuel minimum de 1200 francs soit garanti par les PTT à la commune.

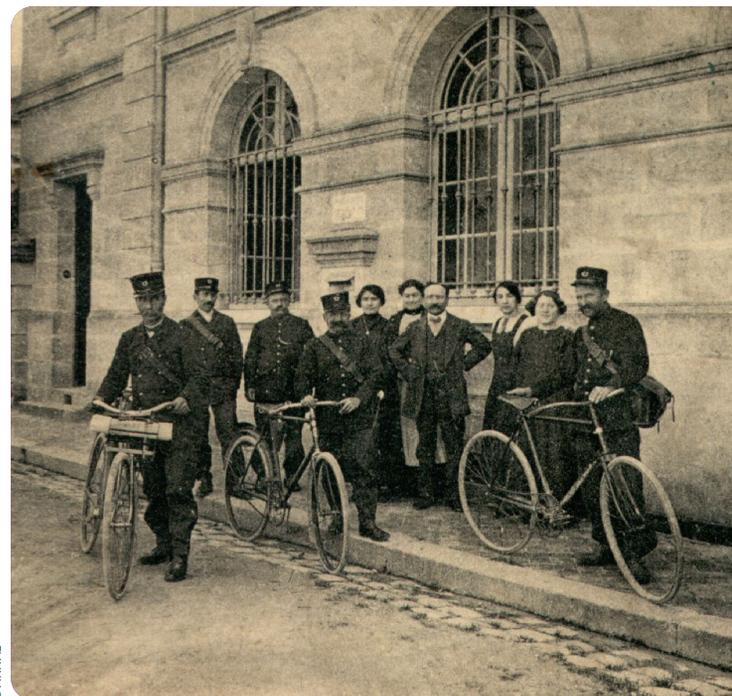
Finalement, cette dernière proposition fut choisie et le loyer conclu à 1100 francs.

En 1909, les travaux sont mis en adjudication. L'architecte est Faure. La somme de 46 968,90 francs est avancée (dont 30 000 francs rien que pour la construction). Pour financer l'acquisition et la construction, les élus créèrent une imposition extraordinaire à percevoir pendant 30 ans d'un montant de 0,0747 franc/habitant/an.

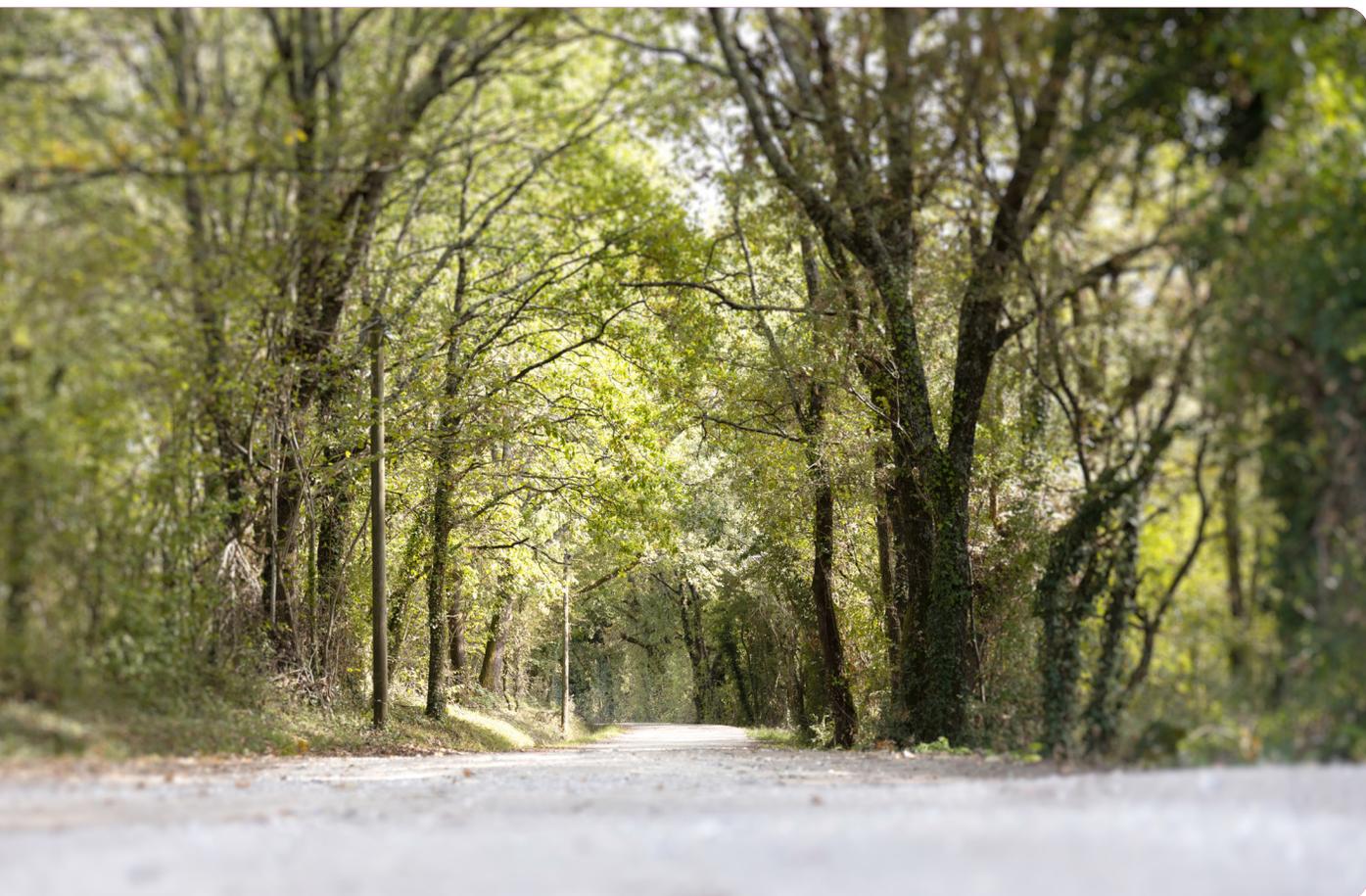
On détruit alors en mars 1909 les maisons Penet et Delarebeyrette, mais il faut consolider le mur mitoyen avec l'immeuble Pioceau, côté cours Clemenceau.

En février 1910, le bâtiment est ouvert officiellement.

Au rez-de-chaussée se trouvent une salle d'attente avec tambour, bureau, WC, buanderie plus un jardin de 52 m², au premier étage un appartement composé d'une cuisine,



© ARHAL



LA BOUCLE DE SEIGNAN

UNE PROMENADE NATURE AU CŒUR DE VOTRE VILLE

Située au Nord Est de Saint-André-de-Cubzac, la boucle de Seignan entre sentiers et forêt offre une balade idéale pour vos moments en famille. Avec des paysages aux multiples facettes, vous (re)découvrirez Saint-André sous un jour différent où calme et nature seront au rendez-vous.

PRÉPARER SA BALADE

2,5 KM

nombre de kilomètres
de la boucle

45 MIN

temps estimé
de la promenade

1

producteur
local

1

▷ UNE BALADE À RÉALISER À PIED OU EN VÉLO

Vous souhaitez faire une promenade paisible ? Ou bien vous préférez les sorties plus sportives ? La boucle de Seignan est idéale pour effectuer une petite randonnée ou bien réaliser votre sortie du dimanche en vélo.

Si vous souhaitez vous y rendre en voiture, un parking est à votre disposition après le 615 chemin de Seignan. Il vous suffira ensuite de rejoindre la boucle au chemin de Seignan Nord, situé à quelques mètres du parking.



© Anthony Rojo



© Anthony Rojo

2

▷ DES PAYSAGES DIVERSIFIÉS

Tout au long de votre balade, vous pourrez admirer différents paysages. En entrant dans la forêt, vous trouverez niché sous un petit pont, le ruisseau de Lafont.

Un peu plus loin, des vignes ainsi que des champs vous attendront et vous plongeront au cœur même de la nature.

3

▷ LA FERME DE BAROUILLEY : PRODUCTEUR LOCAL

Située au 65 chemin de Barouilley Nord, la Ferme de Barouilley vous permettra de faire une pause durant cette sortie nature. Spécialisée dans la production de légumes bio, la ferme vous accueille les mercredis et samedis de 16h à 19h au printemps et en été et de 15h à 18h en automne et en hiver. Vous pouvez également les retrouver sur le marché de Saint-André-de-Cubzac les samedis matin. Facebook : Ferme de Barouilley



© Anthony Rojo

4

▷ RALLONGEZ VOTRE PROMENADE !

Vous souhaitez prolonger votre balade quelques minutes de plus ? Vous pouvez emprunter par exemple, le chemin de Barouilley Nord où vous longerez un champ de vignes. Si vous êtes à vélo, vous pouvez également récupérer la route de Salignac jusqu'à l'allée de Rouchereau, qui traverse un lotissement au bord de la forêt, afin de récupérer la boucle.



© Anthony Rojo



VOTRE VILLE SUR INSTAGRAM !

Peut-être avez-vous pu apercevoir des panneaux dans la ville ressemblant à un post Instagram grandeur nature ? Installés aux endroits phares de la commune, ils annoncent le lancement du compte Instagram de votre ville !



Événements, patrimoine, projets ou encore portraits, retrouvez dès à présent **toute l'actualité de votre ville** sous un nouveau format !

À l'occasion **du lancement Instagram, un jeu concours** est en cours **jusqu'au 15 novembre !** Le but du jeu ? Partir à la rencontre d'un des panneaux installés au parc Robillard et à la Plaine des Sports Laurent Ricci (du 11 au 27 octobre) puis au port de Plagne et au Champ de Foire (du 28 octobre au 15 novembre). **Prenez votre plus belle photo en sa compagnie et partagez-la en story !** Qu'est-ce que vous gagnez ? 5 places de cinéma, l'occasion de découvrir les dernières sorties de films à la Villa Monciné !

COMMENT PARTICIPER ?

- Suivre le compte @villesaintandredecubzac
- Partagez en story votre plus belle photo avec l'un des panneaux en identifiant le compte de la ville

L'INFO EN +

Lancé en 2010 par Kevin Systrom et Michel Mike Krieger, Instagram est une application, un réseau social, au même titre que Facebook ou Twitter qui a pour vocation le partage d'informations plutôt via un format photos et vidéos.

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER À SAINT-ANDRÉ ?

N'hésitez pas à vous déclarer à l'accueil de la mairie afin d'être invité à la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants qui aura lieu en septembre 2023 !

LA VILLE A ACCUEILLI SES NOUVEAUX ARRIVANTS

Après une année d'annulation en raison de la pandémie, Madame le Maire et les élus municipaux ont accueilli **en septembre dernier les nouveaux habitants de Saint-André**. La cérémonie était organisée au théâtre de verdure du château Robillard en présence de l'Orchestre d'Harmonie. L'occasion de découvrir les services de la mairie ainsi que ceux des partenaires présents et aussi de profiter de l'un des sites emblématiques de la ville le temps d'une soirée.



© Anthony Rojo

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ASSOCIATIFS DE VOTRE TRIMESTRE

(DATES ANNONCÉES SOUS RÉSERVE DES RESTRICTIONS LIÉES À LA SITUATION SANITAIRE)

OCTOBRE

SAMEDI 29 OCTOBRE

Octobre Rose

SAMEDI 10h 12h

- ateliers de sensibilisation au cancer du sein
- chorégraphie par les jeunes du PRIJ
en collaboration avec l'association D'ICI DANSE.
→ PLACE DU CHAMP DE FOIRE

SAMEDI à partir de 14h30

- Marche rose 14h30 pour les 10km
et 15h pour les 5 km
→ PLAINE DES SPORTS LAURENT RICCI



SAMEDI 26 NOVEMBRE > 16H

Spectacle Série noire* par le Collectif In Vitro (Polar en déambulation)

→ LIEU SECRET - RENDEZ-VOUS À MONTALON

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 16H30

Concert de la Sainte-Cécile Orchestre d'Harmonie

→ CHAMP DE FOIRE

DÉCEMBRE

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE > 19H30

Spectacle L'Envol perdu* par Maesta Théâtre (Théâtre Jeune Public dès 9 ans)

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 20H30

Loto du Racing Club Cubzaguais

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI ET DIMANCHE 3 & 4 DÉCEMBRE

Saint-André s'illumine Marché de Noël de Saint-André-de-Cubzac

→ PLACE RAOUL LARCHE



SAMEDI ET DIMANCHE 3 & 4 DÉCEMBRE

Téléthon par le Comité des fêtes du Cubzaguais

→ CHAMP DE FOIRE



MERCREDI 7 DÉCEMBRE > 10H + 19H30

Spectacle Timide* par Ici Commence (Théâtre Jeune Public dès 4 ans)

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE 9,10,11 DÉCEMBRE

Championnats de boxe

→ GYMNASSE YVES PRUD'HOMME

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Les AOC (Apéros d'Origines Contrôlées) de l'égalité par La Dauge

→ CHAMP DE FOIRE

VENDREDI 16 DÉCEMBRE À 20H

Concert de Noël Ecole de musique Intercommunale

→ CHAMP DE FOIRE

* sur réservation auprès du Champ de Foire



NOVEMBRE

DU 2 NOVEMBRE AU 28 JANVIER

Exposition « À l'école des sorciers »

→ MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 5 NOVEMBRE À 20H

Loto Fighting Spirit Boxing

→ CHAMP DE FOIRE

SAMEDI 12 NOVEMBRE > 20H

La Nuit du Cirque* : Spectacle Pelat par Joan Catala + L'œuf du Phénix par SILEX !

→ CHAMP DE FOIRE

LUNDI 14 AU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Braderie du Secours populaire

→ SALLE DANTAGNAN

SAMEDI 19 NOVEMBRE

Loto Football Club Saint-André

→ CHAMP DE FOIRE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE DE 9H À 14H

Course à pied par l'association Adrénaline 33

→ PARC ROBILLARD

VENDREDI 25 NOVEMBRE > 14H

Ciné info

projection du film « La roue libre »
en présence de la réalisatrice - Gratuit
→ VILLA MONCINÉ

Retrouvez les événements de votre ville sur votre site internet et sur votre page Facebook !

▷ www.saintandredecubzac.fr ▷ [f saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) ▷ [@villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

VOTRE ENFANT A 16 ANS ? PENSEZ À SON RECENSEMENT

Chaque jeune Français à partir de son 16^e anniversaire doit se faire recenser. L'attestation de recensement lui sera demandé lors de certaines démarches notamment pour son inscription au bac avant 18 ans par exemple. Cela permettra également à votre enfant d'être convoqué pour effectuer sa journée de défense et citoyenneté (JDC).

Comment effectuer son recensement ?

- Votre enfant peut se rendre à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile des parents
- En se connectant directement sur le site du service public.



L'INFO EN +

Scannez le QR code pour faire la démarche directement en ligne



CARTES D'IDENTITÉ, PASSEPORTS : ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES



Depuis la crise sanitaire les demandes concernant **les cartes d'identité et les passeports** connaissent une hausse inédite, ce qui allonge les délais d'obtention de vos titres. Il faut désormais **compter au minimum 3 mois entre votre demande et la réception de votre carte d'identité ou votre passeport**. Si vous avez un besoin de renouvellement ou un voyage de prévu en 2023, n'hésitez pas à anticiper dès à présent.

Rappel : pour effectuer votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport, vous devez obligatoirement **réaliser une pré-demande en ligne via le site de l'ANTS** (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Une fois votre pré-demande réalisée, vous pouvez réaliser votre demande sans rendez-vous en mairie. Si vous n'habitez pas Saint-André-de-Cubzac, il sera nécessaire de prendre rendez-vous en ligne sur le site rendezvousonline.fr.

L'INFO EN +

Scannez le QR code pour effectuer votre pré-demande en ligne



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Une permanence d'état civil est assurée le samedi de 9h00 à 12h00

WWW.SAINTANDREDECUBZAC.FR

☎ 05 57 45 10 10 / Fax : 05 57 45 10 29

✉ contact@saintandredecubzac.fr

📍 [saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac) 📷 [villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

50 ans après : un deuxième choc énergétique.

En 1974, le film Soleil Vert remportait le prix du festival d'Avoriaz.

En 1974, avec le premier choc pétrolier, le gouvernement lançait un grand plan de lutte contre le gaspillage, « La chasse au gaspi » était ouverte ! Il fallait revenir aux vieux principes d'économies et protéger les ressources naturelles. Chaque ministère y est allé de sa proposition pour économiser l'énergie, les matières premières, trouver des énergies alternatives, produire moins de déchets, etc.

Beaucoup d'entre nous se rappellent du célèbre slogan : « on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ». (Cette même année, une commission parlementaire dénonçait déjà les avantages fiscaux dont bénéficiait le groupe Total alors que le prix du gasoil augmentait...)

A ce moment-là, des mesures se sont imposées : réduction de la vitesse sur les routes ou fin des émissions de TV à 23H par exemple. Face à cette crise pétrolière, on a aussi fait le choix du tout nucléaire pour nous assurer un confort énergétique et effacer les problèmes liés à la consommation.

C'était il y a presque 50 ans ! Où en sommes-nous maintenant ?

Nous sommes au cœur d'une nouvelle crise de l'énergie et des ressources naturelles. Mais, plus grave, le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles qui en découlent ne sont plus du cinéma.

Tous les ménages, toutes les collectivités, toutes les entreprises préparent leurs plans d'économies. Mais cette fois, nous devons avoir des plans antigaspi qui s'inscrivent dans la durée, parce que l'actualité de l'été nous enseigne que les efforts abandonnés en cours de route, nous coûtent aujourd'hui très chers.

La commune engagée dans un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) va poursuivre ses efforts. Mais au-delà de la gestion communale, c'est tout un travail d'éducation et d'accompagnement que nous devons engager pour aider chacun à changer ses habitudes et faire évoluer les comportements.

C'est un réel effort collectif que nous devons tous accomplir. C'est un réel engagement que nous devons aux générations futures pour éviter que dans 50 ans quelqu'un écrive : « il y a 100 ans... ».

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Aujourd'hui, l'écologie imprègne les pensées politiques.

Existe-t-il aujourd'hui, des responsables de la chose publique qui déclareraient se désintéresser de la question écologique ? La réponse est clairement non.

Ceci posé, des divergences profondes surgissent sur le « comment faire », sur les solutions à apporter. En clair, un monde sépare les divers points de vue que l'on pourrait résumer comme suit :

- Les pragmatiques qui placent l'homme au cœur de leurs préoccupations, qui restent fidèle à l'humanisme.
- Et les dogmatiques pour qui la « Nature » est au centre. L'humanité n'étant qu'un élément parmi d'autres à prendre en considération.

Le débat sur la « fin du monde » domine celui sur la « fin du mois ». C'est l'écologie-anxiété qui utilise les peurs pour gérer nos comportements et envisager des rééducations politiques.

Pour les dogmatiques, bien sûr le grand coupable, c'est le mode de vie occidental. Nous avons là, un des avatars de l'idéologie « woke ».

Le glissement de la pensée écologique de la problématique démographique (année 70) vers la problématique des gaz à effet de serre (année 2000) se focalise sur ce seul coupable la civilisation occidentale. On lui reproche d'avoir débridé les facteurs limitant de la croissance des populations en détruisant les structures sociales antérieures du paradis de « l'Homme premier ». On retourne les progrès de la science et de la médecine contre la civilisation même qui a permis leur épanouissement.

Cette idéologie nous la retrouvons aussi au niveau de nos collectivités locales. Prenons la dernière décision en date, la décision du 6 septembre 2022, le SMICVAL et ses élus ont décidé, sans concertation, d'arrêter de ramasser nos poubelles devant chez nous. Leur décision est de nous imposer d'aller porter nos déchets vers des points de collecte. C'est le projet stratégique « zéro waste » de rééducation des populations dans la gestion des déchets. Il s'accompagnera d'une augmentation vertigineuse de nos taxes locales et le SMICVAL. Pourquoi décider sans consulter les habitants ?

Réunion publique d'informations et d'échanges prévues début novembre

**Pour être informé, contact ci-dessous :
Signer la pétition : www.change.org/stopprojetsmicval
Courriel : stop.projet.smicval@gmail.com**

Groupe DSA - Georges Belmonte

GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Déchets : plus de taxe, moins de services

30.000€ par an, c'est le coût pour la commune du nettoyage de la dizaine de « points d'apports volontaires » en ville. Soit 3.000€ par point.

Dans une délibération votée par la majorité NUPES de notre ville au mois de septembre, le SMICVAL (syndicat gérant nos déchets), a acté la fin de la collecte de nos ordures ménagères en porte à porte et la limitation des déchets pris en charge par les déchèteries.

Malgré nos interventions récurrentes depuis plusieurs années sur cette vieille problématique, rien n'a été anticipé par ce **syndicat qui est plus apte à recycler des élus en fin de carrière que vos déchets.**

C'est la triple peine.

Écologique. Ce nouveau mode de gestion, va transformer les points de collectes en mini déchèteries. C'est sans parler des décharges sauvages qui pullulent, faute de déchèterie industrielle sur le territoire cubzaguais. Malheureusement, nous vivons déjà cela.

Financière. Pour les habitants et la collectivité. En effet, avec l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la facture va commencer à être très lourde ; sans parler de la surfacturation au poids de vos ordures ! C'est sans compter les 270.000€ par an (à charges constantes) que représentera pour la commune l'entretien de ces points de collectes !

Sociale. Que vont devenir les nombreux rippers s'ils n'ont plus de poubelles à vider ? Un plan de formation/reclassement est-il prévu ?

Si nous ne sommes d'accord ni sur le fond ni sur la forme, nous souhaitons être force de propositions. Le modèle n'est plus viable en l'état et ceci ne doit pas empêcher une prise de conscience de tous.

Nous demandons **qu'une vraie consultation avec les élus et les habitants** ait lieu. Il nous faut imaginer, une autre gestion de nos déchets, par l'exploration de création de réseaux de chaleur pour les logements ou l'anticipation de la réglementation prévue en 2040 sur la réduction des emballages ? Quelles sont les incitations faites auprès des particuliers, entreprises, industries, agriculteurs pour les orienter à réduire leurs déchets via des aides financières, techniques et logistiques ?

Soyons moteurs du changement, imaginons **un territoire zéro déchet sur un mode incitatif et non punitif.**

Groupe SAMVA / elus@sa-mva.fr

Olivier FAMEL - Vincent CHARRIER

RESTONS CONNECTÉS !

RETROUVEZ VOTRE VILLE SUR INSTAGRAM !

 **VILLESAINTEANDREDECUBZAC**

